

Malguénac :

Le Mémorial de Barach bientôt inauguré, une page de l'Histoire refait surface

Le 10 décembre 1943,

Huit jeunes résistants étaient arrêtés au lieu-dit Barach, en Malguénac (Morbihan).

Réhabilité, le site sera inauguré le dimanche 12 décembre 2021.



Jean-Jacques Le Moing, adjoint au maire de Malguénac, devant les ruines du cantonnement des jeunes résistants arrêtés à Barach le 10 décembre 1943.

Dimanche 12 décembre 2021, à l'heure de l'inauguration du **site de Barach**, à **Malguénac**, près de **Pontivy (Morbihan)**, le site sera fléché depuis le bourg par une succession de panneaux marqués d'une **croix de Lorraine**.

Des jeunes dénoncés aux nazis

Mais les participants devront se souvenir qu'à l'époque de l'arrestation de huit jeunes résistants, le 10 décembre 1943, il fallait s'enfoncer dans le nord-ouest du bourg sur plusieurs kilomètres, par les chemins creux et des sentiers, pour atteindre ce hameau isolé de Barach, un temps appelé Barraque, mais orthographié Barrach au moment des faits.

Les faits, justement. Premier adjoint au maire de Malguénac, **Jean-Jacques Le Moing**, passionné d'histoire, raconte : » Après avoir été dénoncés, huit jeunes hommes originaires de Bubry ont été découverts dans l'une des bâtisses de ce village, à l'abandon, avec son puits, son lavoir et sa fontaine... Une ancienne ferme où ils sont arrêtés par les gendarmes de Pontivy, puis livrés aux nazis « .

Ces jeunes hommes sont membres du groupe de résistance Vaillant-Couturier, groupe FTP (Francs-tireurs et partisans) fondé en octobre 1942 par René Jéhanno dans le canton de Plouay, à l'origine de plusieurs opérations de déraillements de trains. Tous les huit étaient réfractaires au STO (Service du travail obligatoire) et se sont retrouvés piégés dans leur cantonnement de fortune à Barach.

» Alors qu'ils étaient incarcérés à la prison de Vannes, l'un d'entre eux, André Le Mouël a été ramené à Bubry pour renseigner l'occupant, mais il est parvenu à s'échapper et à s'enfuir dans la nuit du 12 au 13 décembre, poursuit Jean-Jacques Le Moing. Les sept autres ont été jugés coupables le 17 février suivant par le tribunal militaire .

Déportés, fusillés...

André Cojan et André Le Garrec ont été condamnés à la déportation. » Ils ont été déportés Nacht und Nebel, Nuit et Brouillard, le 4 mai 1944 au camp du Struthof à Natzwiller (67), puis libérés le 22 avril 1945 à **Sachsenhausen**, en **Allemagne** « , précise l'adjoint.

Joseph Le Mouël (24 ans), Jean Mahé (23 ans), Ferdinand Malardé (20 ans), Jean Robic (19 ans), et Raymond Guillemot (19 ans), condamnés à mort, ont été fusillés le 25 février 1944 au **Polygone de tir de Vannes**.

Chacun a écrit sa dernière lettre

Une heure avant leur mort, ils ont pu écrire une lettre à leurs parents. Celle rédigée par Ferdinand Malardé, dont le frère André a fait don à la commune de Bubry, est retranscrite sur le panneau vissé dans une niche du bâtiment

en ruine du site de Barach, qui rappelle les faits et présente les visages des cinq fusillés...

Ferdinand Malardé à ses parents, le 25 février 1944

Chers parents, deux ou trois mots pour vous faire savoir que je vais être fusillé aujourd'hui.

Chers parents, ne perdez pas courage, je veux aussi que vous gardiez de moi quelques souvenirs, et que mon frère André garde l'accordéon, pour mes habits il faudra tout garder.

Chers père, mère et frère, ne perdez pas courage et une chose que je vous souhaite c'est d'être heureux après la guerre.

Chers parents, je vous remercie des colis que vous m'avez envoyés tous les vendredis, je vous ai fait beaucoup de peine jusqu'à l'âge de vingt ans et maintenant je viens de vous faire la plus grande de toutes, mais refoulez vos larmes car vous savez pour quel idéal je tombe.

Moi je ne tremble pas devant la mort, rejetez toutes vos peines, et prenez courage.

Chers père, mère et frère, je vous embrasse tous dans un dernier adieu ainsi que ma tante Louise et toute la grande famille.

Votre fils Ferdinand qui ne vous oublie pas.

Chers père, mère et frère, gardez votre courage car vous serez très heureux après la guerre. Ferdinand qui embrasse son père, sa mère et son frère ainsi que toute la famille.

Adieu et bon courage.

Ferdinand.

Les bénévoles ont dégagé le site, envahi par la végétation...

Le site de Barach, à l'abandon, avait été entièrement dévoré par la végétation. Un groupe d'une dizaine de bénévoles (à droite) a dégagé le lierre, les arbres et les arbustes, entre deux confinements depuis l'été 2020, pour remettre au jour les ruines de la maison qui servait de cantonnement aux huit jeunes résistants arrêtés le 10 décembre 1943 à Barach...

L'histoire de Barach fait partie de notre histoire, et il fallait lui rendre hommage en réhabilitant ce lieu et en le mettant en valeur. Depuis l'été 2020, entre deux confinements, une équipe d'une dizaine de bénévoles a travaillé à remettre le site en valeur, défrichant les ronces, semant de la pelouse, nettoyant et rejointoyant les pierres de la bâtisse, coupant arbres et arbustes... Des rondins ont été conservés pour l'on puisse s'asseoir...

Nous avons également installé une table de pique-nique dans l'ancienne étable...

Le corps d'un autre fusillé...

Le site de Barach est traversé par un sentier de randonnée. De l'autre côté de la pelouse qui fait face aux ruines désormais protégées, un autre panneau rappelle qu'à cet endroit a été découvert, le 11 septembre 1944, le corps d'un autre jeune résistant : André Pascot, un mécanicien de **Cléguérec** engagé dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI), agent de liaison pour le colonel Robo, arrêté le 22 juillet 1944, incarcéré, interrogé et torturé par les nazis à Pontivy, puis fusillé quelques jours plus tard dans cette lande de Barach...